



Campagne pour
l'annulation des dettes
et les réparations
en Afrique du Sud

«En Afrique du Sud, les gens peuvent être fiers des changements politiques et des droits humains obtenus ces dernières années. Mais les conditions socio-économiques n'ont malheureusement pas changé dans la même mesure.»¹

Les premières élections démocratiques ont eu lieu en Afrique du Sud il y a seize ans. La nouvelle Afrique du Sud était devenue réalité, et les populations noires et de couleur espéraient vivement que leur situation sociale s'améliore. Les besoins en logement, en formation et en travail étaient énormes, tous devaient avoir accès à la terre et aux soins médicaux. Aujourd'hui, le pays est loin de ces objectifs.

Femmes et hommes y jouissent des droits politiques, ce qui a répondu à l'exigence centrale de la lutte contre l'apartheid : «one person – one vote», une personne – une voix. Mais on ne peut en dire autant des structures sociales et économiques, marquées encore par le passé du pays.

Le régime d'apartheid, fondé sur une idéologie raciste, n'a cessé de violer les droits humains. Pendant des décennies, la majorité de la population a été exploitée et privée de droits. La communauté internationale considère l'apartheid, au même titre que la Shoah, comme un crime contre l'humanité. Cela n'a pas empêché les banques et les sociétés transnationales de soutenir financièrement ce système.

La Commission Vérité et Réconciliation TRC a œuvré à surmonter ce passé; mais toute une part reste encore obscure et non résolue, un «unfinished business». Depuis des années, des or-

apartheid

unfinished business



ganisations d'Afrique du Sud et du monde entier militent pour que ce passé soit entièrement mis à jour pour être liquidé, condition indispensable à un avenir de justice. Les problèmes sociaux et économiques qui affectent aujourd'hui l'Afrique du Sud en font une tâche urgente.

L'optimisme est de mise en 2010. La Coupe du monde de football est organisée pour la première fois en Afrique, ce qui réjouit beaucoup de monde. Mais lorsque l'équipe d'Allemagne porte sur ses maillots le logo de Daimler, son sponsor principal, cela rappelle douloureusement à des victimes de l'apartheid qu'un procès est en cours contre l'entreprise pour collaboration avec le régime d'apartheid.

Le Crédit Suisse CS, sponsor de l'équipe nationale suisse, n'a plus de démêlés juridiques, mais sa collaboration étroite avec le régime est bien documentée, tout comme celle d'UBS.

CADRA – Informations, printemps 2010

Dans ce bulletin d'informations, la CADRA (Campagne pour l'annulation des dettes et les réparations en Afrique du Sud) présente des problèmes liés à la période de l'apartheid qui ne sont pas résolus et menacent l'avenir de l'Afrique du Sud. Elle pose en outre la question des réparations à accorder aux victimes de graves violations des droits humains, et celle de la responsabilité d'entreprises et de banques suisses.

«Les transnationales ont obligé le gouvernement de la nouvelle Afrique du Sud à accepter une économie néolibérale, axée sur le marché mondial, ce qui empêche toute répartition des revenus.»²

L'Afrique du Sud est de loin la première puissance économique de l'Afrique, et se situe dans les trente premières au niveau mondial. Elle fait partie du G20, le groupe des principales nations industrialisées. Mais elle est aussi parmi les pays où les inégalités économiques sont les plus criantes, et vont en augmentant. Les 10% des personnes les plus riches, des Blancs en majorité, disposent de plus de 51% des revenus et de la fortune; la moitié de la population est pauvre et sans travail. Selon l'indice du développement humain (IDH), l'Afrique du Sud n'est qu'à la 129^e place sur 182 pays. Les inégalités sociales, survivances du temps de l'apartheid, touchent surtout la population noire majoritaire. La minorité blanche avait besoin de main-d'œuvre bon marché et sans droits pour le travail agricole, les mines et le service domestique. Des lois racistes excluaient les Noirs et les personnes de couleur de la formation, des carrières professionnelles et des droits politiques.



Les perspectives d'avenir sont peu riantes pour la grande majorité des jeunes en Afrique du Sud, même depuis 1994.

En 1994, le passage à une situation démocratique a donné les droits politiques à la population noire, mais seuls quelques-uns ont pu s'enrichir. Les emplois ont continué de manquer, surtout pour les jeunes, et le chômage s'est accru. Plus d'un demi-million d'emplois ont disparu dans l'agriculture et les autres secteurs économiques. Les inégalités structurelles et les préjugés racistes subsistaient, empêchant les Noirs d'exercer l'influence socio-économique qui leur revenait et d'accéder à la propriété ou à des carrières. Sous le régime d'apartheid, la ségrégation, l'exploitation et l'oppression avaient détruit les structures sociales des communautés noires, ce qui explique dans une large mesure qu'elles restent pauvres. Cela a provoqué des vagues de violence, de criminalité et des risques de conflits qui sont à leur tour facteurs de pauvreté.

Le changement politique de 1994 aurait pu annoncer un changement économique si l'ANC au pouvoir avait appliqué le programme économique (RDP) annoncé. Mais la pression des grandes entreprises sud-africaines et des institutions financières internationales fut trop forte. Le nouveau programme économique de 1996 (GEAR) prévoyait l'ouverture totale des marchés, des restrictions budgétaires et des privatisations. Aujourd'hui, les habitants des townships luttent pour obtenir la fourniture d'eau et d'électricité.

«Nous avons de beaux plans avant de gagner les élections en 1994. Mais nous avons alors découvert une réalité que nous ne connaissions pas. Par exemple, la dette publique se montait à 254 milliards de rands, et les intérêts annuels à 50 milliards. Cela a paralysé tous nos projets. C'est le plus grand obstacle au progrès dans ce pays.» Voilà le bilan que tirait Nelson Mandela en 2003. L'économiste suisse Mascha Madörin a montré que vers la fin des années 1980 le régime d'apartheid était économiquement exsangue, mais qu'il était maintenu en vie par les banques internationales, notamment les grandes banques suisses, qui l'aidaient à tourner les sanctions internationales. Le coût démesuré de ces mesures est retombé sur la nouvelle Afrique du Sud. La seule répercussion des pertes de change de devises lui a coûté 120 milliards de rands, autant d'argent qui a manqué pour construire des logements, développer les écoles et la santé. «Il est injuste et absurde d'exiger que les populations concernées remboursent des crédits qui ont contribué à les opprimer», déclarait en 1998 la Campagne internationale pour le désendettement dont fait partie la CADRA. Mais l'injustice perdure.

Violence

Les chiffres sont alarmants. La violence criminelle fait obstacle au développement du tourisme en Afrique du Sud et continue de servir d'argument contre la tenue du Mondial de football dans ce pays. Partout dans le monde, là où la pauvreté est liée à de fortes inégalités sociales, le taux de criminalité augmente. Mais la forte présence de la violence en Afrique du Sud est aussi une conséquence de l'apartheid.

Face à l'arbitraire et à la violence qui y régnaient avant et pendant l'apartheid, la population noire fit l'expérience humiliante de son impuissance. Dans les fermes, la discipline était imposée à coups de fouet. Les contremaîtres boers des mines du Witwatersrand usaient de violence pour s'imposer. Et des millions de personnes furent chassées de leurs villages et de leurs logements, soumis à l'arbitraire et à la cruauté de la police. Les femmes noires subissaient violences sexuelles et viols, généralement impunis.



Un bidonville nommé Europe, près de Capetown.

La population noire vivait aussi dans une situation de violence structurelle qui lui portait systématiquement préjudice. L'État dépensait dix fois moins d'argent pour un écolier noir que pour un blanc. Les soins de santé étaient moins développés et moins bons pour les Noirs que pour les Blancs. Les Noirs avaient été déchus de la citoyenneté sud-africaine et faits citoyens des homelands artificiellement créés ; mais ils devaient toujours venir vendre leur force de travail dans l'Afrique du Sud blanche. Cette émigration forcée eut de graves conséquences : familles déchirées, enfants élevés sans leur père, couples séparés, augmentation de la prostitution.

«Sous l'apartheid (1948-1994), l'arbitraire policier, les lois racistes et les formes multiples de la violence structurelle ont permis que la violence s'impose comme outil du pouvoir dans tous les domaines de la vie.»³

La population d'origine européenne avait elle aussi une forte propension à la violence. C'était surtout dans les milieux boers, à la tradition patriarcale, que les violences domestiques contre les femmes et les enfants étaient fréquentes. Les femmes étaient traitées comme des mineures, soumises à la tutelle de leurs pères, frères et maris. Le viol conjugal n'était pas puni, considéré comme un moyen de discipliner les femmes et comme un droit des maris.

Les adultes d'aujourd'hui ont grandi dans les années 1980 et 1990 ; dans les townships régnait à l'époque un quasi état de guerre. La police et les forces de sécurité arrêtaient des enfants, les mettaient en prison. La Commission Vérité et Réconciliation a constaté que des tortures et des viols se produisaient systématiquement pendant les interrogatoires. Par ailleurs, militants et gangs luttaient ensemble pour gagner le contrôle sur les townships.

Seize ans ne suffisent pas à surmonter les blessures du passé. Aujourd'hui l'Afrique du Sud a une constitution progressiste qui fait une large part au respect des droits humains et donne à l'État la responsabilité de la protection de ses citoyens. Mais l'État n'a ni les moyens juridiques ni les ressources financières pour lutter efficacement contre les inégalités structurelles héritées. Le chômage et l'absence de perspectives d'avenir créent de grandes frustrations chez les jeunes hommes, qui cherchent à les compenser parfois par la violence.

L'Afrique du Sud héberge en outre quelque 4 millions de réfugiés et d'immigrés de tout le continent. Ils ont été ces dernières années victimes d'attaques xénophobes, voire de pogroms en 2008. Mais même la police ou des agences officielles sont critiquées pour leur comportement xénophobe, envers les réfugiés zimbabwéens en particulier.

Thandiwe Shezi

Thandiwe Shezi s'est engagée toute jeune dans la ANC Youth League interdite et dans sa Women's League. En 1988, sa maison a été perquisitionnée par la police de sécurité qui cherchait des armes ; elle-même, sa mère et ses enfants ont été battus. Au poste de police d'Alexandra, elle a été torturée et violée pendant des jours. Dix ans plus tard, sa mère apprit ce qu'elle avait subi lorsqu'elle témoigna aux audiences de femmes de la Commission TRC. Thandiwe Shezi eut de la peine à reprendre pied, elle se mit à battre ses enfants et à avoir un comportement agressif. Quand Desmond Tutu, président de la Commission, lui demanda comment elle espérait surmonter sa douleur et sa souffrance, elle mentionna le groupe d'entraide des victimes, Khulumani Support Group, qui lui permit pour la première fois de parler de son traumatisme à des conseillers psychologiques.

«Au-dessus d'un certain niveau d'emploi, il n'y a aucune place pour les Bantous dans la société européenne ... À quoi cela sert-il d'enseigner les maths à un enfant bantou, quand il n'aura aucune occasion de les utiliser ? C'est juste absurde.»⁴

L'accession au pouvoir, en 1948, du parti boer National Party marqua le début du système d'apartheid, de la ségrégation légale en fonction de l'origine raciale, système qui allait durer jusqu'en 1994. En afrikaans, apartheid signifie «être séparé». La loi répartissait les personnes en groupes (Blancs, Noirs, Asiatiques, gens de couleur), ce qui donnait le droit à l'État de les traiter différemment. Il privait notamment des droits humains essentiels la population noire majoritaire. Le principal instrument de contrôle de la population était la législation sur les passeports : tous les Africains adultes étaient obligés de justifier leur présence hors des régions qui leur étaient imparties.

L'apartheid impliquait la séparation spatiale et sociale des différents groupes. Concrètement, cela signifiait le bannissement de millions de personnes, dépossédées et expulsées de leurs terres qui devenaient un territoire «blanc». Ce processus avait déjà été entamé avant le régime d'apartheid. Les paysans noirs sans terres, qui auparavant vivaient de l'agriculture, durent se louer comme saisonniers dans les mines ou dans les fermes blanches. La sé-

paration était aussi totale dans les villes, les Noirs et les personnes de couleur étaient relégués dans des quartiers de bidonvilles éloignés, les townships.

La séparation systématique régnait aussi dans les services publics. L'éducation, la santé, l'alimentation en eau et en électricité, le génie civil étaient conçus selon des critères raciaux. Les droits politiques des Noirs étaient extrêmement limités : ils n'avaient ni le droit de vote, ni le droit de se réunir ou de s'organiser. La formation de syndicats, de partis ou d'organisations politiques leur était strictement interdite.

Ségrégation

Ces structures mises en place et appliquées pendant 46 ans ont marqué jusqu'aujourd'hui la réalité sociale. Avec l'abolition de l'apartheid en 1994, la séparation raciale a été supprimée, et la constitution sud-africaine est l'une des plus progressistes du monde, faisant une place prééminente aux droits humains. Mais il existe aujourd'hui une autre fracture entre riches et pauvres, et comme par le passé ce sont essentiellement les Blancs qui sont les riches, même s'il s'est formé une petite élite noire. La ségrégation spatiale est aussi durable. Les riches vivent dans des «gated communities», des quartiers entourés de hauts murs et protégés par des entreprises privées de sécurité, tandis que les pauvres continuent comme auparavant de vivre dans les townships, loin du centre des villes.

Au cours de la dernière décennie, l'Afrique du Sud a connu une forte croissance économique. Pen-



Nomatoza Irena Jali dirige une crèche dans le township de Philippi, Capetown.

dant la même période, les inégalités entre riches et pauvres se sont accrues de manière alarmante : c'est aujourd'hui le pays où les inégalités sociales sont les plus fortes au monde. Selon les chiffres officiels, 48% des Sud-Africains vivent aujourd'hui dans la pauvreté. Ce sont ces fractures qui ont provoqué les mouvements de protestation auxquels on assiste dans tout le pays. Ils témoignent de la colère et de la déception des personnes pour lesquelles rien n'a changé ces dernières années. Et cette colère est aujourd'hui tout aussi explosive qu'à l'époque de l'apartheid.

Lungisile Ntsebeza

Le frère de Lungisile Ntsebeza a rédigé la deuxième plainte contre l'apartheid avec l'avocat Paul Hoffmann. Elle se fondait sur le modèle des plaintes pour génocide. Lungisile Ntsebeza y figure dans le groupe «déné de nationalité» Comme ses parents étaient enseignants, ses frères et sœurs ainsi que lui-même eurent un sort meilleur que beaucoup d'autres. Mais ils n'avaient pas le droit de sortir librement du Transkei et ne pouvaient pas se déclarer sud-africains. Lungisile Ntsebeza s'est mis à militer très jeune. Il fut arrêté en 1976 et condamné à quatre ans de prison. Une fois libéré, il fut assigné à résidence à Cala, dans le Transkei ; il y ouvrit une librairie où il vendait des livres politiques interdits en Afrique du Sud, mais paradoxalement pas dans le Transkei «indépendant». Par la suite il put étudier à l'université de Capetown, où il fit un doctorat sur la réforme agraire. C'est toujours le sujet de son enseignement de sociologie dans cette même université.

Racisme

Le système d'apartheid reposait sur trois piliers. Historiquement, sur l'esclavage et la conquête coloniale par les puissances européennes; idéologiquement, sur l'idée d'une supériorité immanente de la civilisation européenne; mentalement, sur la forte volonté de maintenir la suprématie blanche en Afrique du Sud. Le concept de «développement séparé», comme ses fondateurs désignaient l'apartheid, est donc fallacieux. Le maintien par tous les moyens de la domination blanche était au centre de l'apartheid. Les personnes d'origine africaine étaient considérées et traitées comme inférieures par nature, leurs cultures et leurs traditions traitées de barbares. Certains théoriciens de l'apartheid leur déniaient même la dignité humaine; d'autres voyaient en eux une espèce à développer, qui avait besoin comme les enfants (et les femmes) d'une tutelle masculine. Cette idéologie permettait de justifier la suppression des droits et des propriétés de la population noire.

Les Blancs ne représentaient pourtant qu'un cinquième de la population du pays. Pour assurer le contrôle sur la population non blanche majoritaire, ils instituèrent un appareil policier et des services secrets très ramifiés, aux compétences très larges. Plus la résistance des opprimés était forte, plus la répression était brutale. Le régime d'apartheid alla jusqu'à soutenir des recherches biologiques et chimiques censées diminuer la fertilité des femmes noires.

La population blanche s'était retranchée dans une forteresse mentale, et voyait avant tout dans les Noirs une menace. C'est pourquoi le droit de vote et d'éligibilité revendiqué par les mouvements de libération était considéré comme la ruine de la civilisation blanche; la grande majorité des Blancs se dressèrent contre cette revendication. Leurs relations avec les Noirs étaient marquées par la peur et la méfiance.

Des relations entre Blancs et Noirs sous l'apartheid ne pouvaient exister que dans le rapport de maître à serviteur: un contremaître blanc et des mineurs noirs, une maîtresse de maison blanche et ses domestiques noir-es. Le principe du développement séparé soumettait systématiquement tous les contacts sociaux à une kyrielle de lois et de règlements.

Les Noirs étaient sujets à toutes sortes d'humiliations quotidiennes. Ils ne pouvaient pas réagir aux

«Nous avons encore beaucoup de choses à changer. Je reçois beaucoup d'appels de femmes de ménage qui se plaignent d'être toujours traitées par leurs patrons comme aux temps de l'apartheid.»⁵

insultes ni aux provocations sans se mettre dans leur tort. Pour éviter les problèmes, ils devaient se montrer soumis face à n'importe quel Blanc, même s'il s'agissait d'une personne plus jeune, moins éduquée ou d'un niveau social plus bas. Les domestiques étaient appelés boys ou girls, et devaient donner du Madam ou du Master à leurs patrons. S'ils se croisaient dans la rue, il était évident que le Noir devait céder le passage au Blanc. Tout cela provoquait des réactions profondes parmi la population noire: soit la colère et la méfiance envers les Blancs, soit l'auto-dépréciation, la résignation et la passivité.

Aujourd'hui, des postures et des pratiques racistes sont encore monnaie courante en Afrique du Sud, elles ne peuvent pas s'éliminer en si peu de temps. On les constate dans le traitement des domestiques, comme l'atteste la citation d'Hester Stephens, du syndicat des employé-es de maison. Les ouvriers et ouvrières agricoles témoignent que les punitions corporelles sont toujours fréquentes et que les victimes n'osent pas porter plainte. Il se peut bien que les agressions xénophobes contre des immigrants, ces dernières années, sont aussi un héritage de la tradition raciste ou «l'autre» est systématiquement exclu, voire anéanti.



Une des rares places de jeu du township de Philippi, Capetown

«La décision de la cour est une victoire dans la longue lutte pour la justice que mènent les victimes des complicités entre les transnationales et le régime illégitime d'apartheid.»⁶

Les membres de Khulumani – ce mot zoulou signifie « exprime-toi ! » – ont été des victimes directes ou indirectes de violences politiques sous l'apartheid. L'organisation veut rendre publiques les questions traitées par la Commission Vérité et Réconciliation (TRC). Celle-ci a reçu mandat du Parlement d'éclaircir les graves violations des droits humains qui s'étaient produites, afin d'assurer une transition pacifique à la démocratie en Afrique du Sud. Dans ce contexte, elle a organisé des audiences publiques avec les victimes et les coupables. En échange de déclarations véridiques et complètes, ces derniers se sont vu offrir une amnistie, tandis que des indemnités financières étaient prévues pour les victimes.

Les victimes souvent traumatisées ont organisé des groupes d'entraide. Khulumani est issu de leurs contacts informels, et c'est devenu le porte-parole reconnu des victimes, même de celles qui n'ont pas été atteintes par la TRC. L'association a relevé dans une base de données les éléments concernant ses quelque 58 000 membres, ce qui constitue la base la plus importante sur les violations des droits humains sous l'apartheid. Khulumani est écoutée

Khulumani

États-Unis contre des entreprises transnationales et des banques, complices de violations des droits humains sous l'apartheid, pour obtenir des compensations financières. Malgré des manœuvres juridiques, l'organisation a obtenu un succès en 2009, avec l'acceptation de la plainte par le tribunal compétent.



Elsie Liziwe Gishi, une des plaignantes contre le régime d'apartheid.

Beauty Kotta

Beauty Kotta, qui a plus de 60 ans, tient une maisonnée de six personnes : elle vit dans deux pièces, avec son fils, sa fille et les trois enfants de celle-ci, dans le township de Philippi en banlieue de Capetown. C'est là que résident beaucoup de gens qui n'ont pas voulu aller dans celui de Kayelitsha aménagé par le gouvernement. Beauty Kotta avait deux fils. L'aîné est mort à 12 ans dans un incendie, lorsque le bidonville de Nyang Bush a été détruit par les forces de sécurité, en 1984 ; il n'a pas réussi à fuir. Son deuxième fils s'est réfugié dans un centre communautaire qui offrait un abri aux victimes de cette éviction violente. Aujourd'hui, il habite à nouveau avec sa mère, à une rue de leur ancien logement. Il est gravement traumatisé par ce qu'il a vécu enfant. Beauty Kotta s'occupe aussi des trois enfants de sa fille, et avec sa maigre rente elle vit dans des conditions aussi pauvres qu'il y a trente ans.

depuis dix ans pour son rappel du « unfinished business » de la liquidation de l'apartheid. Elle organise des manifestations publiques, publie des mémoires, négocie avec les autorités en faveur de ses membres, cherchant à obtenir pour eux des réparations et des dédommagements.

La lutte pour la reconnaissance des victimes de l'apartheid a connu de plus en plus de succès. En 2002, Khulumani a intenté un procès aux

Sur les 23 sociétés contre lesquelles plainte avait été déposée, quatre doivent se présenter devant les tribunaux : IBM, Ford, Daimler et Rheinmetall. La cour n'a accepté que les plaintes contre des firmes dont l'activité était en lien direct avec des violations des droits humains. C'est le cas pour les fabricants automobiles Ford et Daimler, qui fournissaient des véhicules aux forces de sécurité. IBM a développé les logiciels qui permirent au régime d'appliquer la ségrégation raciale. Rheinmetall a livré à l'Afrique du Sud des armes et des munitions. Cette entreprise allemande intéresse particulièrement la Suisse, car elle a racheté en 1999 la fabrique d'armes Oerlikon Contraves (anciennement Bührle), laquelle a fourni pendant des années des armes et des licences au gouvernement d'apartheid.

Selon les tribunaux américains, des liens directs avec des violations des droits humains ne peuvent être prouvés dans le secteur financier. La juge a par conséquent biffé de la liste les plaintes concernant les banques suisses UBS et Credit Suisse.

Et la Suisse ?

Telle est la conclusion de Georg Kreis, qui a dirigé le Programme national de recherche lancé en 2001 sur les relations entre la Suisse et l'Afrique du Sud. Depuis la publication du rapport, des parlementaires suisses et des organisations sud-africaines de défense des droits humains demandent en vain au Conseil fédéral de prendre position sur ses résultats choquants. Selon ceux-ci, les relations de la diplomatie et de la politique économique suisse avec le régime d'apartheid se caractérisaient par la tolérance, la collaboration et un soutien dissimulé; leur collaboration a été plus systématique et plus intense qu'on ne le savait jusque-là. Cette histoire qui n'a toujours pas été liquidée reste le «unfinished business of apartheid» de la Suisse. Rappelons-nous :

Le 21 mars est en Afrique du Sud la Journée des droits humains, en l'honneur des 69 victimes du massacre de Sharpeville en 1960. Il y a cette année 50 ans que s'est produit cet événement, qui a marqué un tournant décisif dans la résistance à l'apartheid. «Sharpeville» a provoqué une crise en Afrique du Sud. La Bourse s'est effondrée, des protestations internationales ont fait pression sur le gouvernement et les premiers boycotts ont commencé. Des milliers de personnes ont été arrêtées et le gouvernement a déclaré que les mouvements de libération étaient illégaux. C'est aussi suite au massacre de Sharpeville que Nelson Mandela a été arrêté; il n'est sorti de prison qu'en 1990, après 27 ans.

Pour les entreprises suisses, «Sharpeville» représentait une occasion de reprendre les affaires abandonnées par les pays qui boycottaient le régime. Le pool de l'or s'est déplacé de Londres à Zurich, et jusqu'à 80% de l'or sud-africain a été alors écoulé par la Suisse. Malgré l'embargo sur les armes décrété par l'ONU, le Conseil fédéral a autorisé en 1983 la livraison à l'armée sud-africaine de pièces d'artillerie fabriquées par Oerlikon Bührle. Lorsque cet accord secret a été révélé publiquement par une indiscretion, cela a suscité un scandale international. Mais le marché avait été passé.

Pendant longtemps la Suisse s'est considérée comme une alliée de l'Afrique du Sud. Entre l'élite du régime d'apartheid et d'importants dirigeants de l'économie, de la politique, de l'armée et des services de renseignements suisses existaient des relations amicales étroites, ainsi que des relations d'affaires profitables. Au sein des organisations internationales, la Suisse a longtemps hésité à condamner le régime raciste d'Afrique du Sud qui avait été condamné en 1977 par les Nations Unies. Jusqu'à la fin, la Suisse ne s'est pas associée aux mesures de boycott prononcées par de nombreux États.

C'est surtout les grandes banques, la Société de banques suisses et l'Union de banques suisses

«En soi, il aurait toujours été possible d'élaborer les bases juridiques d'une nouvelle attitude intégrant mieux l'aspect des droits de l'homme et le principe de la solidarité internationale.»⁷

(aujourd'hui UBS) ainsi que le Crédit Suisse, qui avaient des relations d'affaires avec l'Afrique du Sud. Elles lui ont accordé des crédits et des garanties indispensables pour que le régime perdure. En 1986, l'Afrique du Sud a failli se trouver en cessation de paiements. Fritz Leutwiler, ancien président de la Banque nationale suisse, a couru à son secours, et les négociations qu'il a menées sur son désendettement ont sauvé le gouvernement d'apartheid de la banqueroute.

Les débats en Suisse au sujet des relations avec l'apartheid ont été rudes. Le Mouvement anti-apartheid, bien implanté dans la population, exigeait que la politique étrangère suisse tienne compte des droits humains et pas seulement des intérêts économiques. Mais au Parlement ces voix ne purent s'imposer contre le puissant lobby des entreprises et des banques, à la différence de ce qui se passait dans d'autres pays. Les partis bourgeois considéraient l'Afrique du Sud comme un pays blanc, allié des pays occidentaux, qu'il fallait défendre contre sa population noire.



Xoliswa Mgweba, membre de Khulumani, chez elle avec sa petite-fille.

Glossaire

ANC – L'African National Congress, fondé en 1923 comme parti des Noirs et des gens de couleur, a été une force dirigeante de la lutte anti-apartheid; depuis 1994, il est au gouvernement.

Bantu Education Act – Une loi a été promulguée en 1953 dans le cadre de la législation de l'apartheid, qui imposait la ségrégation dans les écoles et une formation inférieure pour les élèves noirs-es.

Boycott – Des sanctions économiques ont été réclamées par les opposants sud-africains, dans le cadre de leur stratégie de lutte contre l'apartheid. Il était tout naturel que les mouvements de solidarité à l'étranger adoptent les revendications de la résistance sud-africaine.

Commission Vérité et Réconciliation (TRC) – Cet organe indépendant a enquêté sur les crimes commis par les autorités pendant l'apartheid et a auditionné dans ce cadre des victimes et des responsables. Elle était présidée par l'archevêque Desmond Tutu. Elle était compétente pour recommander une amnistie contre les personnes reconnaissant toute la vérité. En contrepartie, elle recommandait au gouvernement de verser des indemnités aux victimes. Celles-ci n'ont obtenu satisfaction que plus tard et de manière très limitée.

Embargo – En 1977, un embargo sur les armes à destination de l'Afrique du Sud a été voté par l'ONU. Il est attesté que l'entreprise suisse Oerlikon-Bührle AG l'a enfreint en passant des licences sur ses pièces d'armement.

Émeutes de Soweto – Le 16 juin 1976, des écoliers et des étudiants noirs se rassemblaient pour protester contre l'obligation qui leur était faite de suivre leur enseignement en afrikaans, la langue de la principale communauté blanche du pays et identifiée à l'apartheid. La manifestation fut réprimée avec une violence extrême, faisant des dizaines, voire des centaines de morts.

Gens de couleur – La ségrégation raciale séparait la population selon des critères prétendument raciaux. Elle définissait ainsi, en sus des Blancs, des Noirs et des Asiatiques, le groupe des gens de couleur. Ces derniers, population majoritaire dans la province du Cap, avaient plus de droits que les noirs.

Homelands – Ces territoires séparés («bantoustans»), avec leur propre gouvernement, où la population noire était tenue de résider, ont constitué un aspect central de la politique d'apartheid sous le gouvernement du National Party. Les Noirs furent faits citoyens des homelands et perdirent leur nationalité sud-africaine.

Mandela, Rolihlahla Nelson – Né le 18 juillet 1918, Mandela a été le principal militant de l'ANC et a passé 27 ans en prison, avant de devenir de 1994 à 1999 le premier président noir du pays.

Mouvement anti-apartheid – Vaste mouvement d'associations en Afrique du Sud et dans de nombreux pays, militant pour la suppression de l'apartheid.

National Party – Parti au pouvoir en Afrique du Sud de 1948 à 1994, qui a développé et appliqué l'idéologie de l'apartheid. Ses adhérents étaient surtout des Blancs parlant l'afrikaans.

Pass Law Act – Tous les non-Blancs étaient tenus de porter sur eux une sorte de passeport attestant de leur résidence. Dans les villes, la présence de Noirs était seulement tolérée s'ils y avaient un travail.

Réparations – La communauté internationale admet de plus en plus que le droit aux réparations et aux indemnités fait partie intégrante de la transition entre un régime injuste et une société démocratique.

Sanctions – Malgré l'insistance de nombreux pays du tiers-monde, les pays industrialisés ont refusé d'imposer des sanctions économiques à l'Union sud-africaine. De rares pays ont mis en œuvre quelques sanctions, sous la pression des mouvements anti-apartheid ou des États du Commonwealth, mais pas la Suisse.

Township – Le Group Areas Act de 1950 impose la séparation des lieux d'habitation et relègue les Noirs travaillant en ville dans des ghettos, les townships.

TRC – Truth and Reconciliation Commission, voir Commission Vérité et réconciliation.

Bibliographie

Bell, Terry et Ntsebeza, Dumisa B., *Unfinished Business*. South Africa, Apartheid and Truth, Londres, New York, 2003.

Bott, Sandra, Guex, Sébastien, Etemad, Bouda, *Les relations économiques entre la Suisse et l'Afrique du Sud durant l'apartheid (1945-1990)*, Lausanne, Antipodes, 2005.

Cessou, Sabine, *Johannesburg: la fin de l'apartheid: et après ?* Paris, Autrement, 2008.

Gygax, David, *La Swiss-South African Association (1956-2000): un organe du capital helvétique en Afrique du Sud*, Fribourg, 2001.

Kreis, Georg, *La Suisse et l'Afrique du Sud: 1948-1994: rapport final du PNR 42 + réalisé sur mandat du Conseil fédéral*, Carouge-Genève, Zoé, 2007.

Nunn, Malla, *A beautiful place to die*, New York, Simon and Schuster, 2009.

Terreblanche, Sampie: *A History of Inequality in South Africa, 1652-2002*, Natal University Press, 2002.

Van Niekerk, Marlene, *Triomf*, roman, Lausanne, Éditions d'en bas, 2002.

Documentaire

When the Mountain Meets its Shadow – À l'ombre de la montagne, d'A. Kleider et D. Michel. Avec ses quatre protagonistes, le film démontre de manière lucide les problèmes actuels hérités du temps de l'apartheid – le «unfinished business».

Citations

- 1 Sampie Terreblanche, p. 27.
- 2 Idem, p. 29
- 3 Rita Schäfer, in *Zwischenstopp am Kap – Südafrika abseits der WM*, Freiburg/Br., iz3w, 2010.
- 4 Hendrik F. Verwoerd, fondateur de l'idéologie de l'apartheid, longtemps Premier ministre.
- 5 Hester Stephens, employée de maison, présidente du syndicat des domestiques SAD-SAWU, lors d'un entretien filmé en 2010.
- 6 Khulumani, communiqué de presse, octobre 2007.
- 7 Georg Kreis, p. 552



Impressum:

Rédaction: Rita Kesselring, Barbara Müller, Urs Sekinger. Traduction: Marianne Enckell.

Photo page de titre: Rassemblement de membres de Khulumani devant le Parlement, Capetown, 2005.

Photos: Rita Kesselring

Éditeur: CADRA, c/o FEPA, Case 195, 4005 Bâle / www.apartheid-reparations.ch/ CP 30-494115-9

Avec le soutien de Pain pour le prochain, Action de Carême, FEPA, EPER, OeME-RefBeJuSo, OeMe St. Gall, SOLIFONDS, terre des hommes schweiz